NOTICE D'INFORMATIONS GENERALES
NIMAGINE – 9 au 17 Novembre 2019

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

➔ En semaine : 12 H - 19 H,
➔ Week-ends : 10 H - 19 H
➔ Nocturne vendredi 15 novembre – ouverture du salon de 12H à 22 H

Ouverture des portes aux exposants : tous les jours ½ heure avant l'ouverture au public.

IMPORTANT ! Les exposants doivent impérativement être présents lorsque le salon ouvre ses portes afin que les visiteurs aient accès à tous les stands. L'organisation peut prendre la décision d'ouvrir un stand en cas de retard d'un exposant.

TARIFS D'ENTREE/INVITATIONS EXPOSANTS

Entrée générale guichet : 6.50 €
Tarif jeune (10-18 ans et étudiant) guichet : 4.50 €
Tarif spécial Nocturne à partir de 18H : 4.50 €
Tarifs préférentiels sur la billetterie en ligne (www.expo-nimes.com)
Gratuité pour les enfants -10 ans

Les exposants ont la possibilité d'acheter des invitations supplémentaires au tarif préférentiel de 1 € l'invitation papier et 0.50€ l'invitation numérique. Ces invitations seront valables pour 2 personnes – demande à adresser par mail à c.amidei@gard.cci.fr

BADGES EXPOSANT et PARKING

2 badges « exposant » et un badge « parking » sont à retirer au secrétariat le jour de l'installation. Chaque personne rentrant au parc des expositions (à pied ou en voiture) doit présenter impérativement cette carte au contrôle. Ces badges ne peuvent en aucun cas être prêtés à un visiteur pour lui permettre de rentrer sur le salon.
Les exposants demandant à des visiteurs de revenir sur le salon pour récupérer une piece doivent impérativement leur remettre une invitation.

AMENAGEMENT DES STANDS

- couleur moquette Espace Métiers d'Art (stands + allées) : prune
- couleur moquette Espace Art Contemporain (stands + allées) : beige

- cloison en contre-plaqué de 18mm d'épaisseur recouverte de **tissu écru ou noir -** hauteur 2.50 m (interdiction de peindre dessus mais possibilité de percer, clouer, visser)

- disjoncteur 2 sorties (spots non fournis)

- location de spots sur demande :
 - **25€ H.T les 2** si réservés et réglés **avant le 6 novembre**
 - **35€ H.T les 2** si demandés et installés **à partir du 7 novembre**

A T T E N T I O N !

Nous vous informons que**, pendant toute la durée de l'exposition**, l'éclairage général ne fonctionnera pas (lumière jaune dénaturant les couleurs et augmentant la température intérieure du hall qui, aux moments de forte affluence, devient inconfortable). Nous vous demandons dès aujourd'hui de prévoir, sur votre stand, un éclairage suffisant.

POINTS IMPORTANTS

- Le nettoyage général du salon sera assuré par nos services. **Le nettoyage des stands incombe aux exposants (1/2 heure avant l'ouverture du salon).** Par respect pour les visiteurs, les aspirateurs n'auront plus le droit de fonctionner une fois que le salon ouvre ses portes chaque matin.

- Dans la mesure du possible, nous vous conseillons de **fermer vos stands avec une bâche à la fermeture du salon.**

- Pour des raisons sanitaires, **la présence de vos animaux ne pourra être acceptée sur le salon**.

- En dehors des horaires d'ouverture de la manifestation, les parkings du Parc des Expositions sont maintenus fermés. **Les campings car et leurs occupants ne sont pas autorisés à y stationner durant la nuit.**

RAPPEL ! Aucun exposant n'a le droit de dépasser les limites au sol de l'emplacement qui lui a été attribué. Les allées sont des axes de circulation et non des extensions de stands.
En cas de non-respect, pour des raisons de sécurité et d'esthétique général du salon, l'organisateur se réserve le droit de confisquer toute marchandise se trouvant dans les allées, et ce, pour toute la durée du salon.

INSTALLATION DES STANDS ET DEMENAGEMENT

- ***jeudi 7 novembre de 9h à 18 h,***
- ***vendredi 8 novembre* de *8 h à 19 h,***
- ***samedi 9 novembre de 8 h à 10 h.***

Le **déménagement** des stands devra être **IMPERATIVEMENT** effectué le **dimanche 17 novembre** de ***19 h à 22 h.***

Un pot d'accueil sera offert aux exposants le vendredi 8 novembre de 12h30 à 13h30

IMPORTANT ! A l'occasion de la nocturne, nous vous informons que, pour des raisons de sécurité, il faudra maintenir la largeur de circulation libre au public dans les allées.